



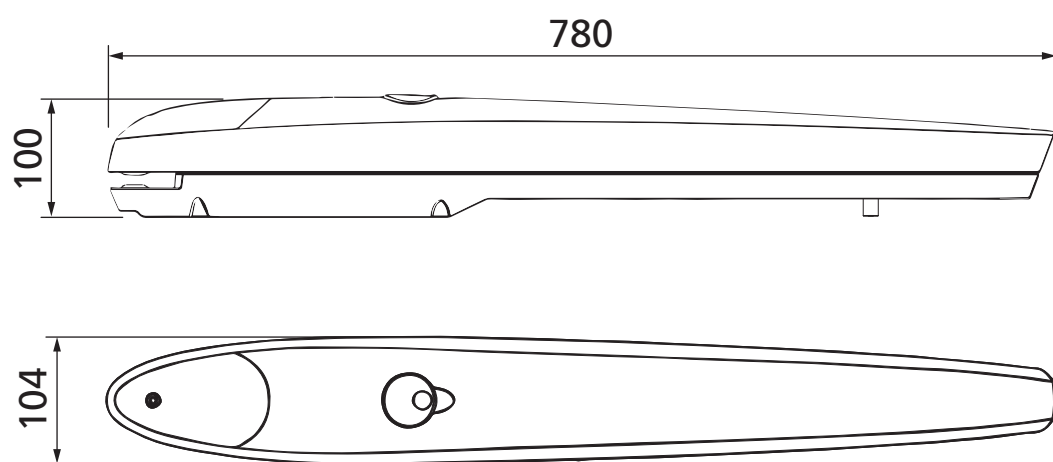
IL 492
EDIZ. 14/01/2019

NYK

REF. BRA190

F

**OPERATEUR
ELECTROMECHANIQUE
IRREVERSIBLE POUR PORTAILS
BATTANTS**



REF. BRA190

CONSEILS IMPORTANTS



V2 se réserve le droit d'apporter d'éventuelles modifications au produit sans préavis; elle décline en outre toute responsabilité pour tous types de dommages aux personnes ou aux choses dus à une utilisation impropre ou à une mauvaise installation.

L'AUTOMATION DOIT ÊTRE RÉALISÉE CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIFS NORMATIFS EUROPÉENS EN VIGUEUR:

EN 60204-1, EN 12445, EN 12453, EN 13241-1, EN 12635

- L'installateur doit pourvoir à l'installation d'un dispositif (ex. interrupteur magnétothermique) qui assure la coupure omnipolaire de l'équipement du réseau d'alimentation. La norme requiert une séparation des contacts d'au moins 3 mm pour chaque pôle (EN 60335-1).
- L'enveloppe en plastique de la carte possède une protection IP44, pour la connexion de tubes rigides ou flexibles utiliser des raccordements possédant le même niveau de protection.
- L'installation requiert des compétences en matière d'électricité et mécaniques; doit être faite exclusivement par techniciens qualifiés en mesure de délivrer l'attestation de conformité pour l'installation (Directive 2006/42/CEE, - IIA).
- Même l'installation électrique ou on branche l'automatisme doit répondre aux normes en vigueur et être fait à règles de l'art.
- Nous conseillons d'utiliser un poussoir d'urgence à installer près de l'automatisme (branché à l'entrée STOP de l'armoire de commande de façon qui soit possible l'arrêt immédiat du portail en cas de danger.
- Pour une correcte mise en service du système nous conseillons de suivre attentivement les indications fournies par l'association UNAC.
- Ce manuel d'instruction est destiné à des techniciens qualifiés dans le domaine des automatismes.
- Aucune des informations contenues dans ce livret pourra être utile pour le particulier.
- Toutes opérations de maintenance ou programmation doivent être faites à travers de techniciens qualifiés.
- Toutes les interventions ou réparations non expressément prévues dans le présent manuel ne sont pas autorisées; Tout usage non prévu peut être source de danger pour les personnes ou les choses.
- Ne pas installer le produit en atmosphère et environnement explosifs: la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un grave danger pour la sécurité.
- Ne pas exécuter de modifications sur aucune partie de l'automatisme ou sur ses accessoires si cela n'est prévu dans le présent manuel.
- Toute autre modification fera déchoir la garantie du produit.
- Les phases d'installation doivent être exécutées en évitant les journées pluvieuses susceptibles d'exposer les cartes électroniques à des pénétrations d'eau nuisibles.
- Toutes les opérations nécessitant l'ouverture des coques de l'automatisme doivent être effectuées avec l'armoire de commande débranchée et faire l'objet d'une signalétique d'avertissement, par exemple: "ATTENTION ENTRETIEN EN COURS".
- Éviter d'exposer l'automatisme à proximité de sources de chaleur et de flammes.
- En cas d'interventions sur interrupteurs automatiques, différentiels ou fusibles, il est nécessaire de déterminer et d'éliminer la panne avant de procéder au rétablissement
- En cas de panne ne pouvant être résolue en utilisant les renseignements dans le présent Manuel, contactez le service assistance V2.

- V2 décline toute responsabilité concernant le non respect des normes constructives de bonne technique ainsi que des déformations structurelles du portail qui pourrait se vérifier durant l'usage.
- V2 se réserve le droit d'apporter d'éventuelles modifications au produit sans préavis.
- Les préposés aux travaux d'installation \ entretien doivent se doter d'équipements de protection individuelle (EPI), tels que: combinaisons de travail, casques, bottes et gants de sécurité.
- La température ambiante de travail doit être celle indiquée dans le tableau des caractéristiques techniques.
- L'automatisme doit être éteint immédiatement si toute situation anormale ou de danger a lieu; la panne ou le mauvais fonctionnement doit être signalé immédiatement au dirigeant responsable.
- Tous les avis de sécurité et de danger sur la machine et les équipements doivent être respectés.
- Les actionneurs électromécaniques pour portails ne sont pas destinés à être utilisés par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont limitées, ou sans expérience et connaissance, à moins qu'ils ne soient surveillés ou n'aient reçu des instructions d'une personne responsable de leur sécurité.

V2 se réserve le droit d'apporter d'éventuelles modifications au produit sans préavis; elle décline en outre toute responsabilité pour tous types de dommages aux personnes ou aux choses dus à une utilisation impropre ou à une mauvaise installation.



ÉLIMINATION DU PRODUIT

Comme pour les opérations d'installation, même à la fin de la vie de ce produit, les opérations de démantèlement doivent être effectuées par un personnel qualifié. Ce produit est composé de différents types de matériaux: certains peuvent être recyclés, d'autres doivent être éliminés. S'informer sur les systèmes de recyclage ou de mise au rebut prévus par les règlements en vigueur sur le territoire, pour cette catégorie de produit.

Attention ! – Certaines parties du produit peuvent contenir des substances polluantes ou dangereuses qui, si dispersées dans l'environnement, pourraient provoquer des effets nocifs sur l'environnement et sur la santé humaine.

Comme indiqué par le symbole ci-contre, il est interdit de jeter ce produit dans les déchets domestiques. Effectuer une "collecte séparée" pour la mise au rebut, selon les méthodes prévues par les règlements en vigueur sur le territoire, ou amener le produit au vendeur au moment de l'achat d'un nouveau produit équivalent.

Attention ! – les règlements en vigueur au niveau local peuvent prévoir de lourdes sanctions en cas de mise au rebut abusif de ce produit.



SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour toute précision technique ou problème d'installation V2 dispose d'un Service Clients à votre disposition du lundi au vendredi de 8:30 à 12:30 et de 14:00 heures à 18:00 heures. au numéro +39-0172.812411

VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES ET IDENTIFICATION DE LA TYPOLOGIE D'UTILISATION

Nous rappelons que l'automatisme ne pallie pas les défauts causés par une installation erronée, ou relatifs à un mauvais entretien, par conséquent, avant de procéder à l'installation, vérifier que la structure soit adaptée et conforme aux normes en vigueur et, le cas échéant, procéder aux modifications structurelles destinées à la réalisation des barrières de sécurité et à la protection ou isolation de toutes les zones d'écrasement, cisaillement, entraînement et vérifier que:

- Votre portail doit être équipé d'arrêt centraux.
- Le portail ne présente pas de points de frottement à la fermeture ou à l'ouverture.
- Le portail soit correctement équilibré, c'est-à-dire arrêté dans une position quelconque sans déplacement spontanés.
- La position déterminée pour la fixation du motoréducteur permette une manœuvre manuelle facile, sûre et compatible avec l'encombrement du motoréducteur.
- Le support sur lequel la fixation de l'automatisme est effectuée soit solide et durable.
- Le réseau d'alimentation auquel l'automatisme est relié soit équipé d'une mise à la terre de sécurité et d'interrupteur différentiel avec courant d'intervention inférieur ou égal à 30mA dédié spécialement à l'automation (la distance d'ouverture des contacts doit être égale ou supérieure à 3 mm).

Attention: Le niveau minimum de sécurité dépend du type d'utilisation; se référer au schéma suivant:

TYPOLOGIE DES COMMANDES D'ACTIVATION	TYPOLOGIE D'UTILISATION DE LA FERMETURE		
	GROUPE 1 Personnes informées (usage en zone privée)	GROUPE 2 Personnes informées (usage en zone publique)	GROUPE 3 Personnes informées (usage illimité)
Commandes de type "homme mort"	A	B	Impossible
Commande à distance et fermeture à vue (ex. infrarouge)	C ou bien E	C ou bien E	C et D ou bien E
Commande à distance et fermeture hors vue (ex. ondes radio)	C ou bien E	C et D ou bien E	C et D ou bien E
Commande automatique (ex. commande de fermeture temporisée)	C et D ou bien E	C et D ou bien E	C et D ou bien E

GROUPE 1 - Seul un nombre limité de personnes est autorisé à l'usage, et la fermeture ne se situe pas dans une zone publique. On peut citer comme exemple de ce type, les portails à l'intérieur des sociétés, dont les utilisateurs sont les seuls employés ou partie d'entre eux, et ont été spécialement informés.

GROUPE 2 - Seul un nombre limité de personnes est autorisé à l'usage, mais dans ce cas la fermeture se trouve dans une zone publique. On peut citer comme exemple le portail d'une entreprise permettant l'accès à une route publique et pouvant être utilisé exclusivement par les employés de ladite entreprise.

GROUPE 3 - La fermeture automatisée du portail peut être utilisée par quiconque, elle est donc située sur un sol public. Par exemple, la porte d'accès d'un supermarché, d'un bureau, ou d'un hôpital.

PROTECTION A - La fermeture est activée à l'aide d'un bouton de commande avec la personne présente, il s'agit d'une action prévoyant le maintien enfoncé du bouton.

PROTECTION B - La fermeture est activée à l'aide d'une commande nécessitant la présence de la personne, par l'intermédiaire d'un sélecteur à clé ou similaire, afin d'en empêcher l'usage par des personnes non autorisées.

PROTECTION C - Limitation des forces du vantail de la porte ou du portail. À savoir, la force d'impact doit être comprise dans une courbe établie en fonction de la norme en vigueur, au cas où le portail rencontrerait un obstacle.

PROTECTION D - Dispositifs tels que des photocellules, capables de relever la présence de personnes ou d'obstacles. Ils peuvent être activés sur un ou deux côtés de la porte ou du portail.

PROTECTION E - Dispositifs sensibles tels que les estrades ou les barrières immatérielles, capables de relever la présence d'une personne, et installés de manière à ce que celle-ci ne puisse en aucun cas être heurtée par la porte en mouvement. Ces dispositifs doivent être activés dans l'intégralité de la "zone dangereuse" du portail. Par "zone dangereuse", la Directive Machines entend toute zone située à l'intérieur et/ou à proximité d'une machine dans laquelle la présence d'une personne exposée constitue un risque pour sa propre sécurité et santé.

L'analyse des risques doit prendre en considération toutes les zones dangereuses de l'automation lesquelles devront faire l'objet d'installation de protection et de signalétique adaptées.

Une plaque comportant les données d'identification de la porte ou du portail motorisé doit être positionnée de façon bien visible.

L'installateur doit fournir à l'utilisateur toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, à l'ouverture d'urgence de la porte ou du portail motorisé et à l'entretien.

DECLARATION UE DE CONFORMITE ET DECLARATION D'INCORPORATION DE QUASI-MACHINE

Déclaration en accord avec les Directives: 2014/35/UE (LVD);
2014/30/UE (EMC); 2006/42/CE (MD) ANNEXE II, PARTIE B

The manufacturer (*) V2 S.p.A., headquarters in Corso Principi di
Piemonte 65, 12035, Racconigi (CN), Italy

Déclare sous sa propre responsabilité que:

l'automatisme modèle: NYK-24V

Description: actionneur électromécanique pour portails

- a été conçu pour être incorporé dans un portail garage en vue de former une machine conformément à la Directive 2006/42/CE. Cette machine ne pourra pas être mise en service avant d'être déclarée conforme aux dispositions des directives 2006/42/CE et 89/106/CE.
- est conforme exigences essentielles applicables des Directives:
Directive Machines 2006/42/CE (Annexe I, Chapitre 1)
Directive basse tension 2014/35/UE
Directive compatibilité électromagnétique 2014/30/UE
Directive ROHS2 2011/65/CE

La documentation technique est à disposition de l'autorité compétente sur demande motivée à l'adresse suivante:
V2 S.p.A., Corso Principi di Piemonte 65, 12035, Racconigi (CN), Italia

La personne autorisée à signer la présente déclaration d'incorporation et à fournir la documentation technique est :

Sergio Biancheri

Représentant légal de V2 S.p.A.

Racconigi, 18/12/2018



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

		NYK-24V
Longuer maxi du battant	m	2
Poids maxi du battant	Kg	250
Alimentation		24Vdc
Absorption à vide	A	0,4
Absorption maximum	A	6
Puissance électrique	W	80
Temps ouverture vantail 0 ÷ 90°	s	16
Course maxi d'entraînement	mm	320
Vitesse de traction	m/s	0,013 ÷ 0,016
Pousée maximum	N	1500
Température de service	°C	-20 ÷ +55
Indice de protection	IP	44
Cycle de travail	%	50
Poids moteur	Kg	6

DESCRIPTION DU PRODUIT

Ce produit est à utiliser pour l'automatisation des grilles ou portails à vantaux battants de type résidentiel ou industriel.



ATTENTION!

Toute autre utilisation que celle indiquée ou dans des conditions ambiantes différentes de celles signalées dans cette notice sera considérée comme inadéquate et de ce fait interdite!

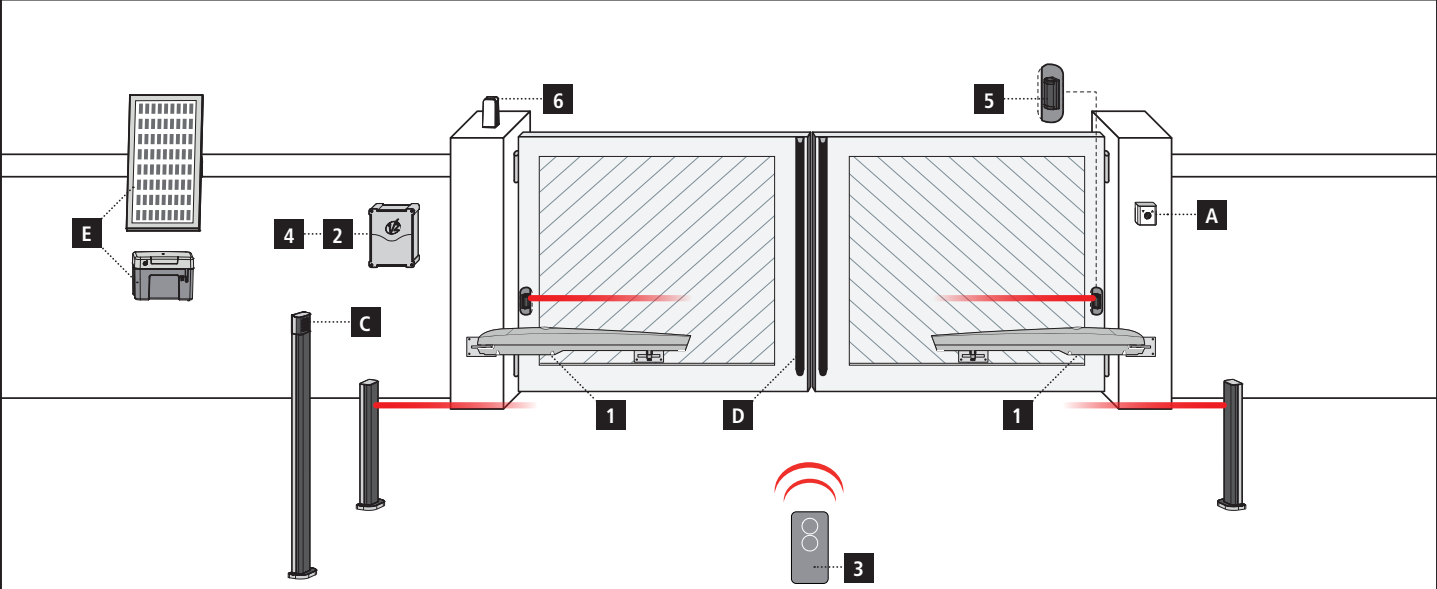
Le produit est un motoréducteur électromécanique, équipé d'un moteur à courant continu à 24 V et d'un réducteur muni de vis sans fin.

Le motoréducteur est alimenté par la Centrale de commande externe à laquelle il doit être relié.

En cas de coupure de l'alimentation électrique (black-out), il est possible de manoeuvrer "à la main" les vantaux du portail en déverrouillant manuellement le motoréducteur.

SCHÉMA D'INSTALLATION

FRANÇAIS



COMPOSANTS

- 1 Vérin
- 2 Armoire de commande
- 3 Émetteur
- 4 Module récepteur
- 5 Photocellules
- 6 Feu

AUTRES ACCESSOIRES

- A Sélecteur à clé
- B Potelets avec photocellules
- C Sélecteur digitale par radio à colonne
- D Barres palpeuses de sécurité
- E Système ECO-LOGIC

LONGUEUR DU CÂBLE	< 10 metri	da 10 a 20 metri	da 20 a 30 metri
Alimentation 230V	3G x 1,5 mm ²	3G x 1,5 mm ²	3G x 2,5 mm ²
Alimentation moteur 24V	2G x 1,5 mm ²	2G x 1,5 mm ²	2G x 2,5 mm ²
Photocellules (TX)	2 x 0,5 mm ²	2 x 0,5 mm ²	2 x 0,5 mm ²
Photocellules (RX)	4 x 0,5 mm ²	4 x 0,5 mm ²	4 x 0,5 mm ²
Sélecteur à clé	2 x 0,5 mm ²	2 x 0,5 mm ²	2 x 0,5 mm ²
Barres palpeuses de sécurité	2 x 0,5 mm ²	2 x 0,5 mm ²	2 x 0,5 mm ²
Feu	2 x 1,5 mm ²	2 x 1,5 mm ²	2 x 1,5 mm ²
Antenne (intégrée dans le feu)	RG174	RG174	RG174
ECO-LOGIC (groupe accumulateur)	2 x 1,5 mm ²	-	-
ECO-LOGIC (panneau solaire)	2 x 1 mm ²	-	-

SCHÉMA POUR L'INSTALLATION D'ETRIERS

PROCÉDURE POUR UTILISER LE SCHÉMA

1. Mesurer la valeur **E**, donc tracer une ligne horizontale dans le graphique en correspondance de la valeur relevée.
2. Choisir un point dans la ligne à peine tracée, étant donné l'angle d'ouverture désiré, proportionné à la colonne. Tracer une ligne verticale, en commençant du point déterminé et tirer la valeur de **A**.
3. Pour continuer avec l'installation vérifier que la valeur de **A** permette la fixation de la patte de fixation côté, autrement choisir un autre point sur le graphique.
4. Finalement, pour fixer la patte de fixation sur la porte, porter le piston à la limite de la course (FIG. 2), en évitant cependant que le pivot d'écoulement touche la coque en aluminium.

ATTENTION: Dans le cas les quotas d'installation des pattes de fixation ne soient pas respectées, l'automatisation pourrait présenter mal fonctionnements comme:

- Tendances cycliques et accélérations dans certains points de la course
- Rumeur accentué du moteur
- Degré de ouverture limité ou nul

FIG.1

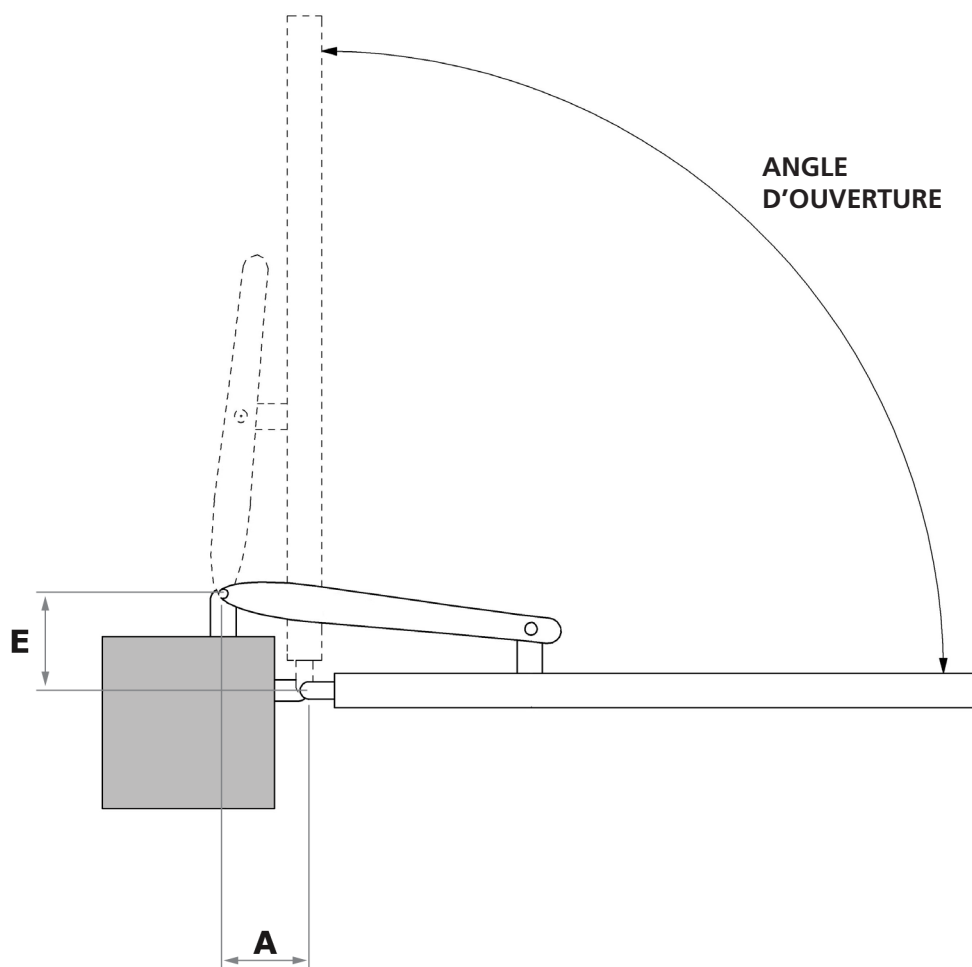


FIG.2

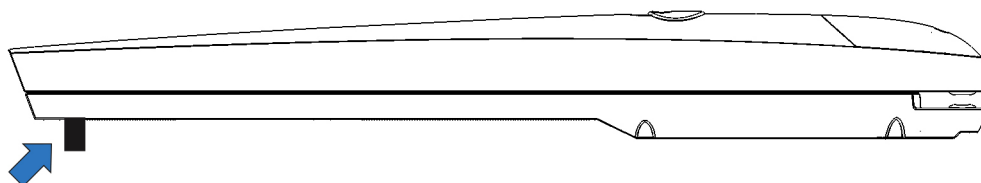
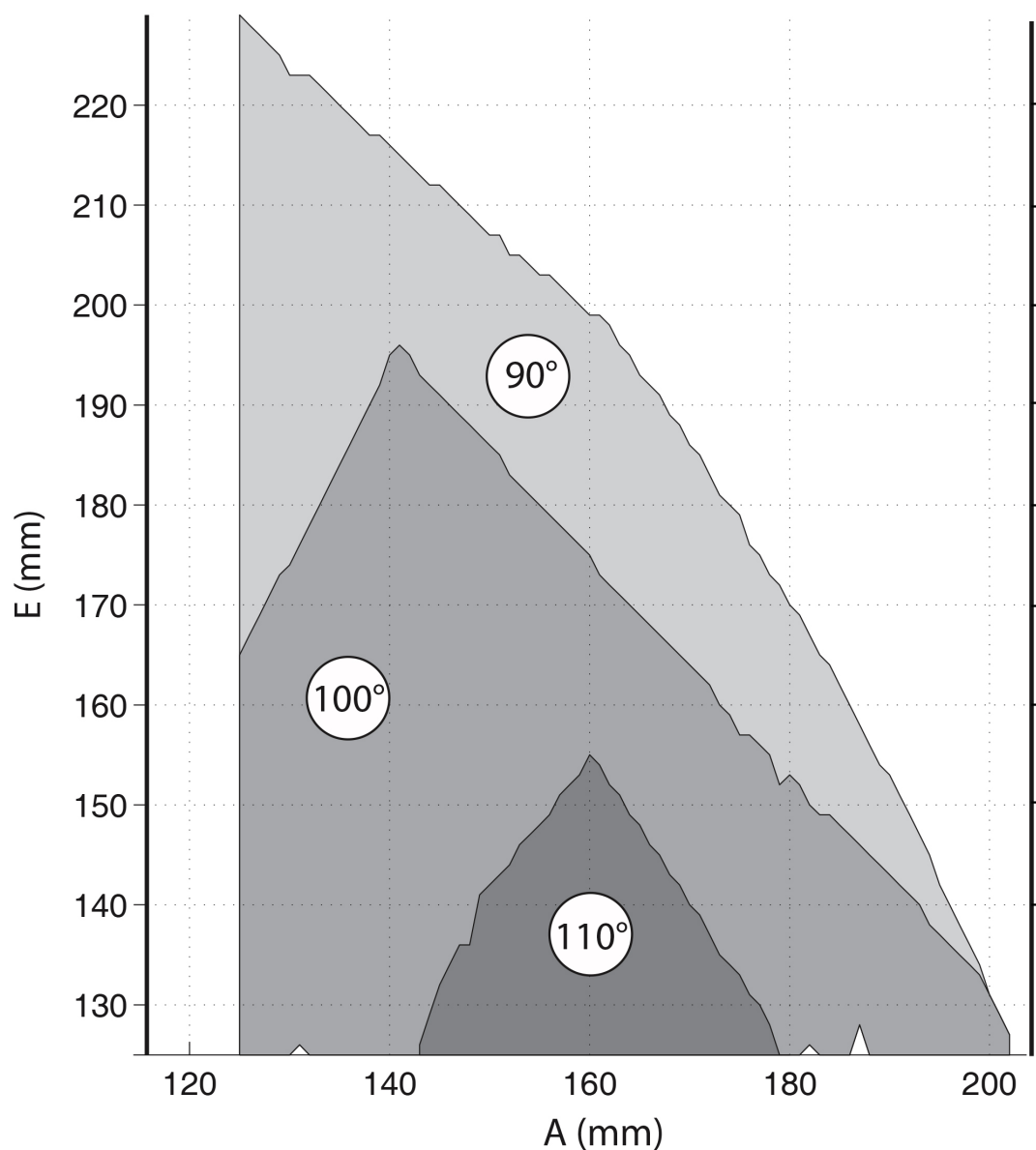


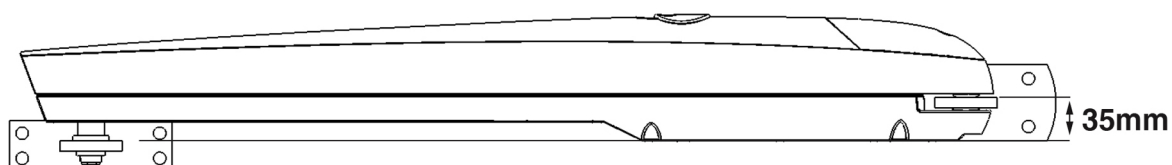
SCHÉMA D'INSTALLATION



HAUTEUR DES PATTES DE FIXATION

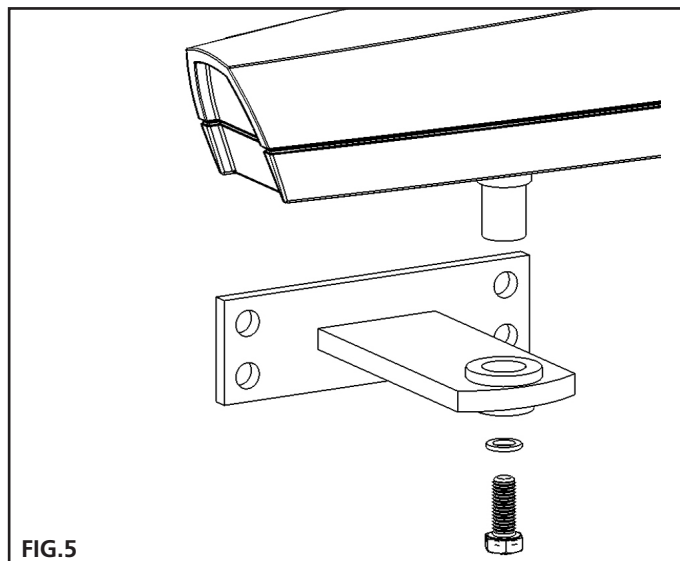
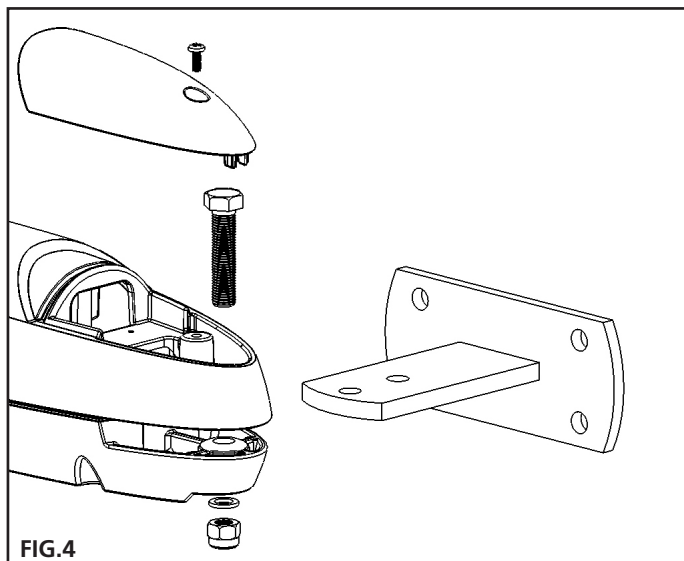
Fixer les pattes des fixation avec 35mm de distance entre les plans d'appui de façon à ancrer le motoréducteur en position parfaitement horizontale.

FIG.3



FIXATION AU MOTOREDUCTEUR DES PATTES DE FIXATION

Fixer le motoréducteur à la pattes de fixation postérieure (FIG. 4).
Fixer le motoréducteur à la pattes de fixation antérieure (FIG. 5).



MANOEUVRE MANUELLE

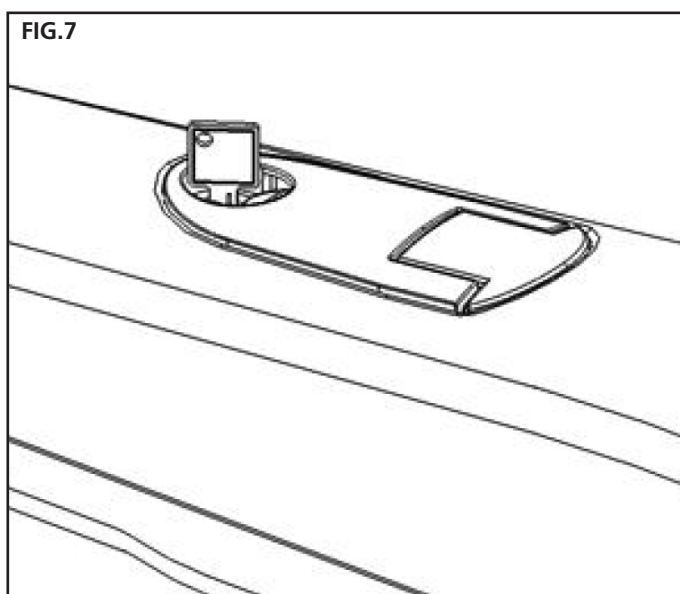
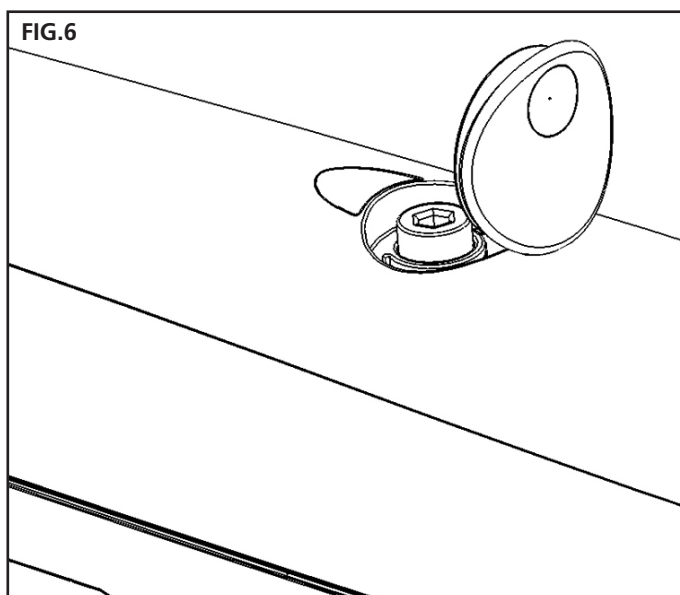
Avant d'effectuer la manoeuvre manuelle du motoréducteur éteindre l'alimentation éventuelle.

La manoeuvre de déblocage a été prévue pour l'ouverture manuelle du portail en cas d'absence de courant ou de panne du moteur.

- Ouvrir le capuchon de dégagement
- Insérez la clé fournie dans le cylindre spécial et tournez-la de 90 ° dans le sens anti-horaire.

RÉTABUSSEMENT DE L'AUTOMATISME

- Insérez la clé fournie dans le cylindre spécial et tournez-la de 90 ° dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Remplacez le capuchon dans sa position d'origine.



CONNEXIONS ELECTRIQUES

⚠ ATTENTION!

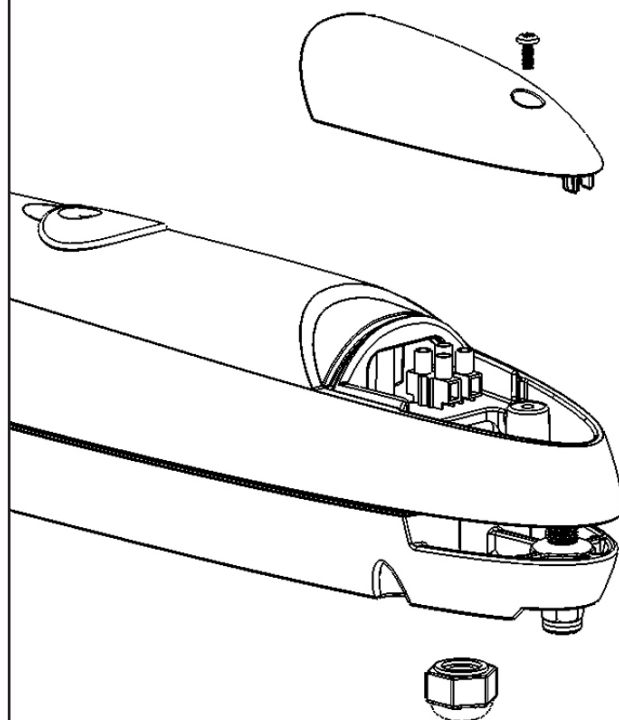
- Une erreur de branchement peut provoquer des pannes et des situations dangereuses: veuillez donc à respecter scrupuleusement les branchements indiqués.
- Effectuez les opérations de branchement avec l'alimentation électrique hors tension.

Pour connecter le motoréducteur à la logique de commande, procéder de la manière suivante:

1. Enlever le couvercle du motoréducteur
2. Desserrer le passe-câble du motoréducteur, insérer dans son trou le câble de connection et connecter les trois câbles électriques
3. Mettre à nouveau le couvercle au motoréducteur

Pour exécuter les vérifications des connexions, du sens de rotation du moteur, du déphasage du mouvement des portes et de la régulation du fin de course, faire référence aux manuel d'instructions de la logique de commande.

FIG.8



FIN DE COURSE ADJUSTMENT

Les fins de course sont prévues pour arrêter le portail à l'endroit souhaité, en évitant les chocs de la porte sur les butées.

- Mettre le motoréducteur en fonctionnement manuel (FIG. 6).
- Desserer la vis des fins de course mécaniques (B).
- Ouvrir entièrement la porte dans la position souhaitée.
- Positionner les fins de course adjacentes au pivot de glissement (C), en le faisant agir comme un bloc.
- Revisser énergiquement la vis.
- Restaurer le fonctionnement automatique du motoréducteur (FIG. 7)

⚠ Les motoréducteurs sont fournis en série avec les fins de course à l'ouverture. Si les butées en fermeture manquent, il est possible d'acheter la butée mécanique optionnelle.

FIG.9

